



## EFFECTIFS RENTREE 2015:

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
17	20	16	15	18	22	22	21	<b>151</b>
								147 l'an passé

**MATERNELLE : 53**

**PRIMAIRE :98**

Carole CAZAUX 26 PS-MS	Virginie GAMICHON 27 MS-GS	Didier DAUGREILH 23 CP-CE1	Jennifer DECIS 23CE1-CE2	Stéphane CRABOS 25 CE2-CM1	Sarah BOULIN 27 CM1- CM2
17+9	11+16	15+8	10+13	9+16	6+21

Compte tenu des effectifs, il nous était impossible d'intégrer des TPS dans les classes de maternelles, décision prise en Conseil des maîtres.

Comme expliqué par courrier aux parents, nous avons été amenés à dédoubler la MS, le CE1, le CE2, et le CM1 pour obtenir des effectifs convenables et équitables dans chaque classe.

Le critère retenu étant l'**autonomie** et la **dynamique** du groupe. Nous remercions les parents pour leur compréhension. Les parents ont été informés vendredi 26 juin des affectations de classe pour leurs enfants par le biais d'un mot dans le cahier de liaison et par affichage dans les écoles. Rappelons que les objectifs de programmes seront les mêmes pour chaque niveau, l'enseignant gardant toutefois sa liberté pédagogique.

## 2. Calendrier scolaire 2015-2016

Cf calendrier en annexe

Changement de zone, nous faisons maintenant partie de la zone A

A noter : pas de mercredi entier travaillé pour rattraper le pont de l'ascension. Une période 5 toujours aussi longue : 10 semaines, périodes 3 et 4, 6 semaines

## 3. Transport Scolaire

Comme chaque année, les parents doivent inscrire leurs enfants sur le site internet du Conseil Général des Landes pour bénéficier du transport scolaire gratuit, [www.landés.org](http://www.landés.org) rubrique *droits et démarches*, sous rubrique *transport scolaire*

Merci de faire l'inscription au début des vacances afin de prévoir au mieux l'organisation des transports dans le département. Les enseignants imprimeront et remettront les attestations à la rentrée.

Comme l'an passé, mentionner si votre enfant se rendra à Cauna le mercredi midi pour aller au centre de loisirs de Saint-Sever.

## 4. Equipement de 4 classes du RPI en VPI

Rappel de décision prise lors du second conseil d'école, pour l'année 2015,

1 VPI pour CAUNA, 1 pour LAMOTHE prévus au budget, appareils et installations. Le maire d'Aurice, président du SIVU précise que le VPI est budgété pour l'année 2015. Le dernier VPI de la maternelle de CAUNA pour l'année 2016. Les parents s'inquiètent de la qualité de la liaison internet dans les communes. Mr Daugreilh précise qu'à Le Leuy le minitel fonctionne très bien.

## **5. Projet d'école, recueil de poésies et Avenant 2015-2016**

**Rappel** : Qu'est ce qu'un Projet d'école ? :

Le projet d'école a pour but de mettre en relation objectifs nationaux et situation locale, de définir les stratégies qui paraissent les mieux adaptées pour atteindre les objectifs. Ils sont pensés et rédigés par l'équipe enseignante pour **4 années scolaires**, validés par l'Inspection Académique. C'est un projet fédérateur au travers duquel nous construisons des outils pédagogiques communs permettant une meilleure continuité des apprentissages.

Nous avons fait des projets d'école axés sur le sport, sur l'expression écrite, sur la citoyenneté. Concernant le Projet d'école en cours, les enfants ont pu découvrir, s'imprégner et créer différents styles littéraires : le conte, la poésie cette année et l'édition d'un journal scolaire l'an prochain.

Le recueil de poésies, écrit et illustré par l'ensemble des élèves du RPI a été distribué aux familles. 114 exemplaires ont été vendus à ce jour et le bénéfice généré par la vente a été divisé entre les 6 classes du RPI sur le compte des coopératives scolaires.

Nous tenons à remercier les EVS et AVS qui nous ont beaucoup aidés pour mener à bien ce projet, Maryse qui s'est occupée de toute la logistique, Fabrice des ajustements de mise en page, impression, pliage.

Le projet d'école 2010-2014 a été prolongé d'un an, sous forme de l'avenant suivant : l'an prochain, les élèves publieront et vendront deux journaux scolaires, vous tenant au courant au travers d'articles, d'événements se déroulant dans leur cadre scolaire. Il y aura au préalable une imprégnation de ce type d'écrit par étude de journaux suivie de la rédaction d'articles, l'illustration et la mise en page par traitement de texte.

Monsieur Daugreilh tient à revenir sur le concours organisé par la ligue contre le cancer. Sur le thème le sommeil, un plein d'énergie, la classe de CE1/CE2 **de Cauna** a fabriqué un Kamishibai sur le thème de l'hibernation des animaux. Les histoires ont été écrites par les enfants, ils les ont illustrées et une berceuse a été composée et chantée par les enfants. La classe a gagné le premiers prix de ce concours.

## **6. Sorties scolaires, Classes découvertes CAUNA, AURICE**

Le 19 juin les classes maternelles de Lamothe et de Cauna sont allées à Biarritz au musée de la mer. Très bonne journée malgré la pluie.

Du 26 au 29 mai, la **classe de CE1 de Cauna** est partie au fil de l'Adour pendant 4 jours. Le séjour s'est très bien déroulé avec un animateur et un chauffeur de qualité.

Du 19 au 22 mai, les **élèves du cycle 3 d'Aurice** sont partis dans le Val de Loire visiter les châteaux de la Loire et visiter le parc Le Puy du Fou. Certains parents d'élèves étant présents, Mme. Boulin leur donne la parole pour qu'ils puissent exprimer leur ressenti. Le séjour s'est bien déroulé et les parents précisent que tous les enfants ont été agréables.

## 7. Bilans TAP sur les 4 écoles du RPI, présentation PEDT CAUNA, AURICE

Pour les communes du pays tarusates **M. Rollin** précise qu'ils gèrent 15 communes 1500 élèves, 47 intervenants et 35 mises à disposition. Il peut donc y avoir des problèmes de remplacement à gérer et ce n'est pas toujours simple.

Pour l'année 2015 – 2016, la même organisation sera reconduite sur les communes de Le Leuy et de Lamothe.

Mme Gamichon, réprecise que l'horaire des TAP ne lui semble pas convenir à des enfants de maternelle et demande si il ne serait pas possible d'envisager des créneaux TAP le soir plutôt qu'en début d'après-midi. La demande est prise en compte, même si il semble à M. Rolin et Lavie qu'il est difficile de modifier cette organisation, beaucoup d'écoles ayant les créneaux TAP le soir.

**Christophe Sourouille**, adjoint au maire d'Aurice, chargé des affaires scolaires, présente le PEDT des communes d'Aurice et de Cauna. Ca a l'air très bien. Le PEDT formalise des pratiques qui avaient déjà cours sur les communes. Il élargit le comité de pilotage aux partenaires (CAF, parents d'élèves, Jeunesse et sports, représentants des élèves...). La volonté forte est d'articuler les actions menées au sein des TAP et les actions des enseignants.

## 8. Cycle piscine à la piscine de Mont-de-Marsan.

Depuis 2 ans, les enfants d'Aurice n'ont plus accès au bassin de Saint-Pierre du Mont. Les enseignants souhaitent refaire un cycle natation et ont pris contact avec la piscine de Mont-de-Marsan. Le bassin peut accueillir deux classes en même temps ce qui diminuerait le nombre et le coût des transports.

### QUESTIONS DES PARENTS :

- *Serait-il possible que les enfants de l'école de Lamothe puissent s'asseoir sur des bancs quand il 'enlèvent leurs chaussures et mettent les chaussons.*

Mme Gamichon répond que la maman ayant posé la question est venue la voir pour expliquer la raison de sa question. Mme Gamichon a pris contact avec la mairie et le problème est en voie de résolution, même si elle n'a toujours pas eu de réponse à ce jour.

- *Comment recevoir le compte rendu du Conseil d'école ? (par ex par affichage dans chaque commune (préau ou entrée école, panneau affichage...)).*

Il y a différentes façons :

Diffusion par les mails des parents d'élèves par les APE.

Affichage sur les panneaux d'affichage des écoles.

Concernant la diffusion de ces écrits, M Rollin fait part de son étonnement sur le fait que l'on retrouve le compte rendu du second conseil en ligne sur Internet, compte rendu mettant en cause les pratiques d'un intervenant TAP. M DAUGREILH précise que les comptes rendus sont envoyés par mail à chacun des membres du Conseil d'Ecole mais en aucun cas mis en ligne. Il sera bon cependant que pareille situation ne se reproduise dans l'avenir et nous y veillerons.

**Pourquoi** toutes les maternelles ( PS-MS-GS) se retrouvent elles séparées en deux écoles différentes ?

On comprend bien le manque d'effectifs mais par exemple, l'école de CAUNA accueille bien 50 élèves, pourquoi mélanger des maternelles pour les diviser sur 2 écoles différentes et les mettre avec des CE1-CE2 en sachant qu'il faut diviser le cour de récréation entre autres ?

**Diviser les classes** pour des problèmes de manque d'enseignants d'accord mais certains élèves se retrouvent dans des petits groupes et n'ont même pas les mêmes activités, programmes éducatifs, et mêmes les sorties de classe sont différentes. Serait-il possible de réunir les classes lors des sorties et des classes découvertes ?

**Réponse** : Une nouvelle organisation avait été pensée voilà 4 ans, qui permettait de repenser le RPI en cycles. : PS MS à Lamothe, MS-GS et CP à CAUNA, CE1 à LE LEUY, et cycle 3 à AURICE. Ce projet n'a pu aboutir pour ces raisons de normes de sécurité à LAMOTHE ( salle de sieste) .

Les enseignants précisent que l'organisation actuelle fonctionne et présente en certains points des avantages. Pour ce qui est des programmes, dans chaque cours les programmes nationaux sont appliqués, la liberté pédagogique restant de mise. Dans chaque cours, les sorties, quoique parfois décalées, sont souvent identiques (cinéma, théâtre, activités sportives...) avec parfois aussi une sortie de fin d'année commune.

### **Question des Enseignants** :

*Serait-il possible de filmer le spectacle de fin d'année des élèves du RPI pour diffusion ?*

Les parents vont envisager des solutions et pensent aussi utiliser, pour une plus grande praticité, les salles des sports pour faire les spectacles.

Le conseil d'école se termine par une allocution de Nathalie Maurincomme qui remercie avec émotion toute la communauté éducative pour son parcours au sein du RPI et ces 5 années très riches. Elle a une pensée toute particulière pour Valérie Limour, ATSEM avec qui elle a apprécié travailler et qu'elle regrette de quitter.

A 20h30, le Monsieur Daugeilh, pilier de l'école de LE LEUY et du RPI, clôt les débats sous les vivats des membres du Conseil d'école qui l'applaudissent chaleureusement pendant de longues minutes.

Mme GAMICHON prendra la responsabilité administrative du RPI durant l'année scolaire 2015-2016

## CALENDRIER 2015-2016

Voici le calendrier scolaire pour la zone A (Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers) adopté par le ministère de l'Education nationale.

Rentrée des enseignants	lundi 31 août 2015
Rentrée des élèves	mardi 1er septembre 2015
Vacances de Toussaint	Du vendredi 16 octobre 2015 au lundi 02 novembre 2015
Vacances de Noël	Du vendredi 18 décembre 2015 au lundi 04 janvier 2016
Vacances d'hiver	Du vendredi 12 février 2016 au lundi 29 février 2016
Vacances de printemps	Du vendredi 08 avril 2016 au lundi 25 avril 2016
Vacances d'été	mardi 05 juillet 2016

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Jours fériés : mercredi 11 novembre – lundi de Pâques 28 mars – jeudi 5 mai et vendredi 6 mai (pont de l'Ascension) - lundi 16 mai (Pentecôte)

Période 1 : 7 semaines ; période 2 : 7 semaines ; période 3 : 6 semaines ; période 4 : 6 semaines ; période 5 : 10 semaines

EFFECTIFS RENTREE 2015:

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
16	21	16	15	18	22	22	21	<b>151</b> 147 l'an passé

MATERNELLE : 53

PRIMAIRE :98

Carole CAZAUX 26 PS-MS 16+10	Virginie GAMICHON 27 MS-GS 11+16	Didier DAUGREILH 23 CP-CE1 15+8	Jennifer DECIS 23CE1-CE2 10+13	Stéphane CRABOS 25 CE2-CM1 9+16	Sarah BOULIN 27 CM1-CM2 6+21
---------------------------------------	---	--	--------------------------------------	--	------------------------------------

CALENDRIER 2015-2016

Voici le calendrier scolaire pour la zone A (Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers) adopté par le ministère de l'Education nationale.

Rentrée des enseignants	lundi 31 août 2015
Rentrée des élèves	mardi 1er septembre 2015
Vacances de Toussaint	Du vendredi 16 octobre 2015 au lundi 02 novembre 2015
Vacances de Noël	Du vendredi 18 décembre 2015 au lundi 04 janvier 2016
Vacances d'hiver	Du vendredi 12 février 2016 au lundi 29 février 2016
Vacances de printemps	Du vendredi 08 avril 2016 au lundi 25 avril 2016
Vacances d'été	mardi 05 juillet 2016

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Jours fériés : mercredi 11 novembre – lundi de Pâques 28 mars – jeudi 5 mai et vendredi 6 mai (pont de l'Ascension) - lundi 16 mai (Pentecôte)  
Période 1 : 7 semaines ; période 2 : 7 semaines ; période 3 : 6 semaines ; période 4 : 6 semaines ; période 5 : 10 semaines